Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins Hauts-de-France

Boulogne-sur-Mer, vendredi 13 novembre 2026

Attestation de Consultation du public

Je soussigné, Monsieur Olivier LEPRETRE, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins des Hauts-de-France, atteste que le projet de délibération, ci-dessous, a fait l'objet d'une publication sur le site internet du CRPMEM Hauts-de-France, en application de l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Nature et intitulé du projet de texte :	Délibération relative à la création de la « Licence Coquille Saint-Jacques Hauts-de-France » et à ses conditions générales d'attribution pour la pêche embarquée de la coquille Saint-Jacques dans la bande côtière (12 milles nautiques) des Hauts-de-France
Numéro de texte :	N°12/2026
Période de publication :	Mise en ligne le 23 octobre 2026
Lien URL de la publication :	Projet-delib-n12_2026-creation-et-conditions-generales-attribution-licence-CSJ-HDF-VF.pdf
Nombre d'observations émises lors de la Consultation :	Aucune

O. LEPRETRE



Président